

6ÈME RENDEZ-VOUS ANNUEL

Dépendance des personnes âgées

Le handicap tout au long de la vie : quel 5ème
risque ?

- ◆ Quel bilan tiré de l'APA, 6 ans après ? Quelles avancées dans le champ institutionnel ?
- ◆ Quels financements pour la dépendance ?
- ◆ Vers une convergence du handicap et du vieillissement : quelles conséquences sur la tarification des établissements ?
- ◆ Analyse et bilan d'expériences d'assurance dépendance étrangères
- ◆ Quel projet gouvernemental du 5^{ème} risque de protection sociale ?

MERCREDI 05 ET JEUDI 06 DÉCEMBRE 2007 - PARIS

Le handicap tout au long de la vie

11h00 Pause-café

MERCREDI 05 DÉCEMBRE 2007

8h45 Accueil des participants

Président de séance : Jean-Michel Caudron – Consultant en ingénierie gériatrique

9h00 Quelles avancées significatives en 2007 ? Quels enjeux ? Quelles perspectives ?

Jean-Michel Caudron

L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE, 6 ANS APRÈS ?

9h45 Quel bilan tirer de l'APA 6 ans après ?

- Qui sont les personnes bénéficiant de l'APA aujourd'hui ? Quels critères prendre en compte ?
- L'APA à domicile : quels résultats ?
- L'APA en établissement
- Existe-t-il des disparités entre les départements ?
- Quels effets de l'APA sur l'aide dispensée aux personnes ?
- Quelle appréciation par ses bénéficiaires ou leurs proches ?

Nicole Bohic

Médecin inspecteur

Chef du service Actions de Santé Publique

DDASS DE LA SEINE-MARITIME

QUELLES NOUVEAUTÉS DANS LE CHAMP INSTITUTIONNEL ?

10h15 La création d'un nouveau champ de protection sociale consacré à la perte d'autonomie

- Rapport d'octobre 2007 de la CNSA pour la mise en place du 5^{ème} risque de protection sociale pour tous les âges
- Quelles réflexions et propositions ?
- Convergence entre les champs du vieillissement et du handicap
- Existe-t-elle aujourd'hui au sein du Conseil de la CNSA ?
- Entre les partenaires sociaux, les représentants de l'État, les conseils généraux, les fédérations professionnelles et les associations d'usagers ?
- Entre les représentants du champ du vieillissement et celui du handicap ?

Un représentant de la Direction de la CNSA

CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE

QUELS FINANCEMENTS POUR LA DÉPENDANCE ?

11h15 Le rapport pour le gouvernement d'Hélène Gisserot du 20 mars 2007 : quelle analyse ? Quelles pratiques ?

- Quelles avancées dans ce rapport sur le financement de la dépendance ?
- Que penser des trois scénarios de financement retenus par Hélène Gisserot ?
- Le recentrage de l'APA sur les personnes les moins aisées et les plus dépendantes, le recours aux assurances privées pour les autres
- L'augmentation des dépenses publiques de 3 à 5 % par an
- Une plus grande « solvabilisation » du risque dépendance pour réduire l'effort des ménages
- La CNSA est-elle le bon support pour porter le 5^{ème} risque ?
- Que penser du recours à l'assurance dépendance privée ?
- Quelles conséquences ?

Bernard Ennuyer

Sociologue

Directeur d'un service d'aide à domicile

ASSOCIATION LES AMIS (PARIS XVIIIÈME)

12h15 « Le 5^{ème} risque pour les nuls ? »

- Pourquoi cette initiative d'un texte intitulé « le 5^{ème} risque pour les nuls » ?
- Qui est ce collectif de la « Société pour tous les âges » ?
- Quelles valeurs fondamentales prône par ce collectif ?
- Quels types de financement propose-t-il ?

Jean-Claude Henrard

Médecin gériatrique, Professeur émérite de Santé Publique

COLLECTIF DE LA « SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES »

13h00 Déjeuner

VERS UNE CONVERGENCE DU HANDICAP ET DU VIEILLISSEMENT

14h30 Quelles conséquences sur la tarification des établissements ?

- Lors de la mise en place de la convergence, restera-t-il possible de différencier entre les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ?

- Quel remodelage du financement des établissements et services médico-sociaux pour des personnes handicapées de tous âges ?
- La question du périmètre entre ce qui relève des soins et ce qui relève de la compensation du handicap
- Quelle réorganisation de la santé et de la solidarité pour l'autonomie ?

Position de la Fédération Hospitalière de France :

Christian Möller

Directeur d'hôpital de Mortagne (Vendée)

**PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS
D'EHPAD ET MEMBRE DU CONSEIL DE LA CNSA**

Position du réseau haut-normand de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif :

Dominique Marie dit Châtel

Directeur de la Résidence des Sapins, Rouen (Seine-Maritime)

**DÉLEGUE PERSONNES ÂGÉES HAUT-NORMAND DE LA
FÉDÉRATION DES ETABLISSEMENTS
HOSPITALIERS ET D'ASSISTANCE PRIVÉS À BUT
NON LUCRATIF**

16h15 Pause-café

16h30 La convergence entre les champs du vieillissement et du handicap est-elle réellement possible, au fond, sur le fond et sur les fonds ?

Table ronde animée par

Annie de Vivie

Directrice

AGEVILLAGE

En présence de :

Jean-Christophe Parisot

Président

COLLECTIF DES DÉMOCRATES HANDICAPES

Maryvonne Lyazid

Rapporteuse du Plan d'action pour le développement de l'autonomie des personnes handicapées dans leur milieu de vie ordinaire (VERS UN DROIT À LA COMPENSATION FONCTIONNELLE)

Directrice du Pôle Autonomie

FONDATION CAISSES D'ÉPARGNE POUR LA SOLIDARITÉ

17h45 Clôture de la journée

Vers la création d'une 5ème branche de protection sociale ?

JEUDI 06 DÉCEMBRE 2007

Président de séance : Jean-Michel Caudron – Consultant en ingénierie gériatrique

8h45 Accueil des participants

PRÉSENTATION ET ANALYSE D'EXPÉRIENCES D'ASSURANCES DÉPENDANCE ÉTRANGÈRES

9h00 Retour d'expériences (bulle) Bilan d'expériences d'assurance dépendance ou soins de longue durée étrangers sur la base de la grille d'analyse ci-dessous, en présence de **Paulette Guinchard, ancienne Secrétaire d'Etat chargée des personnes âgées du Gouvernement Jospin** :

- pourquoi cette assurance a été créée ?
- quelle date sa création ?
- pourquoi le choix de ce nom pour l'assurance ?
- quelles valeurs sous-tendent cette assurance ?
- quels objectifs de cette assurance ?
- quels sont ses principes ?
- quel cadre (définition du contexte des bénéficiaires, limites éventuelles par le bas et/ou par le bas du niveau de besoins retenus pour attribuer l'assurance, etc.) ?
- existe-t-il des différences entre les montants d'assurance entre une personne vivant à domicile ou en établissement ?
- l'entourage (aidants informels) voit son action compensée par un paiement de l'assurance (existe-t-il une estimation du pourcentage du temps de l'accompagnement réalisé par l'entourage par rapport à l'ensemble des aides informelles et professionnelles auprès des personnes nécessitant ces aides) ?
- quelle(s) structure(s) gère(nt) l'assurance (pour l'évaluation des besoins, au niveau financier, etc.) ?
- comment sont réalisés le relevé des besoins de la personne, la définition de son plan d'aide, la détermination de l'allocation qui lui sera octroyée ?
- comment s'organise la coordination des acteurs auprès et autour de la personne ?
- quels liens entre les établissements et services prestataires avec la(les) structure(s) qui gère(nt) l'assurance ? Quel contrôle de la qualité de leurs prestations ?
- en termes de bilan quantitatif :
 - quel nombre de bénéficiaires ?,

- si l'on reporte ce nombre de bénéficiaires sur le nombre de personnes de 75 ans + dans le pays, quel est le pourcentage obtenu ?
- quelle moyenne par jour d'heures permises par l'allocation attribuée (existe-t-il une différence entre être à domicile et être en établissement) ?
- quel montant moyen, dans quelle fourchette, du montant de l'allocation par mois (existe-t-il une différence entre être à domicile et être en établissement) ?
- si l'assurance concerne des personnes de tout âge, quel pourcentage de personnes de 60 ans et + parmi les bénéficiaires de l'assurance ?
- quel budget total représente l'assurance ?
- quel pourcentage coûte le système de délivrance de l'assurance sur son budget total ?
- comment ce budget est financé ?
- quel pourcentage ce budget représente du PIB ?
- le système de financement de l'assurance est-il assuré dans l'avenir ?
- en termes de bilan qualitatif :
 - est-ce qu'un système mesurant la plus-value de l'assurance pour la personne et son entourage a été mis en place ? si oui, quel en est le résultat ?
 - est-ce que des effets pervers consécutifs à l'assurance ont été repérés ? si oui, étaient-ils prévisibles et qu'est-il prévu pour les résoudre ?
 - une évolution de l'assurance est-elle prévue ? si oui, pour quoi et à quelle échéance ?

L'Allemagne : 12 ans d'expérience d'assurance de soins de longue durée pour tous les âges

Francis Kessler
Economiste de la Santé
UNIVERSITE PARIS 1-PANTHEON

L'Autriche : 15 ans d'assurance dépendance pour tous les âges

La Belgique : 6 ans d'expérience d'assurance dépendance pour tous les âges en Flandre

Alain Servaes
Expert du Service Produit et Études
EUROMUT (MUTUELLES LIBRES)

11h00 Pause-café

11h15 Le Luxembourg : 9 ans d'expérience d'assurance pour tous les âges

Andrée Kerger
Chargée de direction adjointe

Cellule d'évaluation et d'orientation de l'assurance
dépendance
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (LUXEMBOURG)

José Luxen
Directeur
RÉSEAU HELP

L'Espagne : Introduction de la nouvelle assurance SDN
(Système Nationale Dépendance)

Guy Dargent
Consultant
**ASBL PERSPECTIVE – CENTRE FRANCOPHONE
D'EXPERTISE EN INGÉNIERIE GÉRONTOLOGIQUE**

Le Japon : 7 ans d'assurance dépendance pour les résidents
âgés de 40 ans et plus

Miyako Nakamura Fujimori
Professeur associé
UNIVERSITÉ KINJO

13h00 Déjeuner

LE 5ÈME RISQUE DE PROTECTION SOCIALE POUR TOUS LES AGES

14h30 Présentation du projet gouvernemental de 5^{ème} risque
de protection sociale

Valérie Létard (en attente de confirmation)
**SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DU
TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA
SOLIDARITE, CHARGÉE DE LA SOLIDARITE**

15h15 Table ronde : Analyse et réflexions du projet du 5^{ème}
risque de protection sociale, en s'appuyant sur la grille
d'analyse employée, le matin, pour comprendre les assurances
dépendances des autres pays

Valérie Létard (en attente de confirmation)
**SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DU
TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA
SOLIDARITE, CHARGÉE DE LA SOLIDARITE**

Michèle Delaunay
Chargée de la politique de l'âge et du vieillissement
CONTRE- GOUVERNEMENT DU PARTI SOCIALISTE

Maurice Bonnet
Ancien vice-Président du CNRPA
**RAPPORTEUR DE L'AVIS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL SUR LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP
QUELQUE SOIT L'AGE**

Pascal Champvert
Président
AD-PA

Joëlle Le Gall
Présidente
**FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE
PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT ET DE LEURS
FAMILLES (FNAPAEF)**

16h30 Pause-café

16h45 Synthèse : quelles conclusions peut-on tirer des
débat ? 3 grands témoins

Gilles Duthil
Economiste de la santé
INSTITUT SILVERLIFE

Yvon Robert
**1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-
MARITIME, CHARGÉ DES SOLIDARITÉS**

Geneviève Laroque
Présidente
FONDATION NATIONALE DE GÉRONTOLOGIE

17h45 Clôture de la formation

A qui s'adresse ce stage ?

- Aux maires et à leurs adjoints chargés de l'action sociale et des personnes âgées
- Aux conseillers généraux
- Aux secrétaires généraux des mairies et des structures intercommunales
- Aux directeurs de CCAS et de CIAS
- Aux directeurs de CPAM
- Aux agents de développement
- Aux responsables de l'Action Sanitaire et Sociale des Conseils Généraux
- Aux responsables d'associations à but social et notamment d'aide aux personnes âgées
- Aux responsables des Caisses de Retraite
- Aux médecins gériatres, aux assistantes sociales
- Aux infirmières coordonnatrices, responsables des services des soins infirmiers à domicile
- Aux services gérontologiques des hôpitaux

- Aux établissements de retraite

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Bénéficier de toute l'actualité 2007 concernant les mesures touchant à la personne âgée dépendante : du rapport sur le financement de la dépendance au projet gouvernemental de protection sociale.
- Analyser des retours d'expériences d'assurance dépendance étrangères et profiter des premières conclusions des meilleurs experts de la matière
- Ces 2 jours seront l'occasion unique pour les acteurs de la gérontologie de faire un point sur toutes les questions d'actualité et de mesurer globalement les évolutions sur le terrain.

Quelle est la méthode de travail ?

- Des exposés et témoignages d'acteurs clés illustrés de cas pratiques
- Un support écrit et détaillé pour chaque intervention
- Une large place pour vos questions
- Un cadre agréable et des pauses vous permettant des contacts privilégiés avec vos homologues.

